

Ile Longue, 1996-1998

Le combat des irradiés de la pyrotechnie



Sortie d'un SLNE, devant les bassins de l'Île-Longue. (Photo DR)

En 1996, les représentants syndicaux des personnels civils travaillant à la pyrotechnie de la base des SNLE de l'île Longue apprennent avec stupeur qu'ils ont été exposés pendant plus de 20 ans à des radiations nucléaires largement sous estimées par la direction du site et le ministère de la Défense. Brutalement, « l'île mystérieuse » révèle des dangers insoupçonnés. La CGT, avec les autres organisations syndicales, va mener le combat pour faire reconnaître les droits à réparation des « irradiés ».

Pages 2 à 6

Lectures

- Livre et BD sur les irradiés
- Résister au fascisme

Page 7

1936, le Front populaire

Page 8

La base, les SNLE et les têtes nucléaires

Le site de l'île Longue, en face de Brest, abrite une base stratégique de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) depuis 1970. Ces engins sont des missiles stratégiques balistiques autrement dit des bombes nucléaires dont la puissance dépasse 1000 fois celle de Hiroshima.

Dès la mise en service, les ouvriers de la DCAN ont été nombreux à assurer la maintenance des sous-marins, la préparation des missiles et l'entretien du site. Les conditions de travail sont particulières eu égard aux conditions d'accès au site mais aussi à la présence des chaufferies nucléaires demandant des dispositions similaires à celles réservées aux centrales nucléaires. Pour l'entretien de ces matériels, des personnels civils travaillent en nombre (environ 600, actuellement).

Pas de protection spécifique

Côté missiles, eux aussi nucléaires, aucune disposition particulière ou de protection dédiée n'est mise en place. Un extrait du journal de la DCAN de l'époque, « Le flot » de septembre 1970, indiquera même :

«... les têtes nucléaires en particulier sont stockées dans des souterrains bétonnés, les risques d'irradiation ou de contamination sont pratiquement nuls puisqu'il n'y a pas de travaux sur les matériels radioactifs.

Les risques principaux de la pyrotechnie de l'île Longue sont donc ceux d'une pyrotechnie classique liés à une grande quantité de poudre contenue dans les étages propulsifs ... ».



Le chantier titanesque de construction des bassins de l'île Longue entre 1967 et 1969. (Photo DR)

Voilà ce qui est vendu aux personnels de la pyrotechnie ... jusqu'en 1996.

Été 96 : des mesures révélatrices

En effet à l'été 1996, un incident se produit conduisant la DCN, pour la première fois y compris hors périodes de travail, à réaliser secrètement des mesures de radioactivité sur les nouvelles têtes nucléaires stockées depuis 1993-1994. Motif invoqué : un opérateur du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) « aurait oublié des films sensibles à la radioactivité près des bombes ».

Mutisme complet de la direction jusqu'au fameux CHSCT du 19 novembre 1996 où les élus apprennent que « les têtes émettaient plus de rayons gamma que les deux autres types de têtes

assemblées sur place ». Stupeur chez les élus ! Et ce n'est pas fini, ils apprennent que des rayons plus dangereux, les neutrons, ont été mesurés, durant l'été, en catimini, par le CEA, non seulement sur les nouvelles têtes mais aussi sur les anciennes. Francis Talec, élu CGT au CHSCT, présent à l'annonce « explosive » du président du CHSCT du 19 novembre, témoigne : « le directeur (du site) était blanc comme un linge, je m'en rappellerai toujours et cela m'a donné la conviction de lutter (jusqu'au bout) afin de connaître la vérité... ».

Des salariés exposés depuis 1972

Le 21 novembre, nouveau CHSCT extraordinaire où un ensemble de mesures de radioprotection est présenté aux élus : classification des zones, des postes de travail, formation et catégorisation des personnels, distribution d'appareils de détection de rayonnements ionisants comme les films dosimétriques et dosimètres à bulles. Les syndicats CGT et CFDT réclament que tous les personnels soient rassemblés et informés.

Quelle exposition entre 1972 et 1996 ?

Le lendemain, 22 novembre, les personnels se mobilisent et veulent savoir à quoi ils ont été exposés entre 1972 et 1996. Ils arrêtent le travail, entre droit de retrait et grève.

Le 25 novembre, la CGT fait une conférence de presse. William Serrano, secrétaire général adjoint, et Francis Talec exposent les faits devant les journalistes et relaient la demande des personnels et des syndicats : ils réclament une commission d'enquête et des examens de santé sur les salariés exposés depuis 1972 ; et cela en toute indépendance du ministère.

La CGT insiste et demande audience au directeur de DCN. Celui-ci les reçoit le 28 novembre

La demande est toujours la transparence et la création d'une commission d'enquête indépendante.

Un CHSCT a lieu le 3 décembre et les élus sont toujours en attente sur leurs revendications ; à savoir, une commission d'enquête indépendante, un suivi de santé indépendant mais aussi une reconnaissance des travaux



Stéphane Créach et Yvon Velly, de la CGT de l'arsenal de Brest, lors de la conférence de presse, en avril 2005. (Photo DR)

insalubres avec rétroactivité depuis le début des expositions. La CGT interpelle à nouveau le directeur à l'issue de ce CHSCT, mais celui-ci ne répond que le 18 décembre.

La commission d'enquête ne sera pas confiée à des experts indépendants mais à l'inspecteur des armements nucléaires, l'amiral Geeraert, qui vient sur site le 6 décembre et recevra les élus le 9 décembre. Le suivi de santé sera assuré par le ministère de la Défense. Un travail est engagé pour estimer les expositions par le SPRA (Service de Protection Radiologique des Armées) et examiner les dossiers en vue d'une reconnaissance des travaux insalubres.

Les personnels mettent la pression

La pression des personnels continue, une pétition CGT-CFDT circule le 8 décembre afin d'interpeller le

ministre sous couvert du directeur de DCN, Louis Petitbois.

Entre le 1^{er} décembre 1996 et le 1^{er} janvier 1997, des mesures sont effectuées sur les postes de travail.

Début 1997, les personnels restent inquiets et certaines situations deviennent ubuesques. Pour exemple : deux salariés sont mis en « travail posté » (type 2 x 8) pour un embarquement de missile alors qu'ils viennent de faire un examen médical « fond d'oeil ». Ce genre d'examen, obligatoire dans le cadre de leur parcours de catégorisation (autorisation de travailler dans le nucléaire), entraîne un trouble de la vue et une incapacité de travail de plusieurs heures. Cela met encore un peu plus le feu aux poudres !



Silence sur les risques au travail

Le 13 février 1997, face au manque de réponses, les personnels entrent à nouveau en lutte en déposant une pétition intersyndicale CGT, CFDT et FO. Ils refusent de travailler sous rayonnements ionisants sans connaître tous les risques inhérents sur chaque poste de travail. Ils demandent également la reconnaissance des travaux insalubres à mini-ma de 300 heures (seuil déclenchant le comptage d'une année dans les droits de départ anticipé – 15 ans à l'époque) et pour la période de 1984 à 1996.

Le blocage dure encore deux jours.

Les personnels obtiennent une rétroactivité des travaux insalubres de 7 à 12 ans (selon les vérifications du SPRA et de DCN).

Faire reconnaître les travaux insalubres

Il s'ensuit une litanie d'échanges dans les instances CHSCT, CIES (Comité d'Informations économiques et sociales), allant du directeur local jusqu'au ministre. Le contexte social de la période (voir ci-dessous) facilitera les diverses interpellations mais dans un ensemble de revendications.

Le 12 mars 1997, le ministère répond sur ce dossier à la Fédération des travailleurs de l'État et assure que toutes les mesures décidées en CHSCT sont prises ou en cours.

Le 27 mai 1997, la CGT interpelle à nouveau la direction sur la mise en place des protocoles CHSCT et la régularisation des travaux insalubres.



La base de sous-marins de l'île Longue en construction, en avril 1969. (photo DR)

Le 5 juin 1997, les personnels de la « pyro » sont à nouveau dans l'action pour des questions de qualifications et d'avancement.

Fin août et début septembre 1997, la CGT renouvelle les appels à la direction car la grogne est encore là, face au manque de réponse dans le dossier du règlement des travaux insalubres.

La direction calme le jeu sur ce sujet les 25 septembre et 16 octobre 1997.

Gain de cause en mai 1998

Début 1998, on note l'intervention du député brestois Tino Kerdraon, ainsi que celle, à nouveau, de la fédération CGT ; les personnels font circuler une pétition pour la commission centrale de prévention du 28 février 1998 (CHSCT central du ministère).

Finalement, les personnels auront gain de cause en mai 1998.

Des salariés exposés depuis 1972

Le mouvement des personnels avec arrêt de travail et droit de retrait a eu lieu essentiellement fin 1996 et début 1997. Cette lutte sera quelque peu étouffée ; par les autorités d'abord, puis elle n'aura pas l'écho espéré par les personnels et les syndicats auprès des autres catégories de personnels du ministère, même sur le site de Brest.

Il faut resituer cette lutte dans le contexte de 1996-1997 dans l'arsenal de Brest. C'est l'époque de « Brest Debout », il y a une effervescence sociale, les initiatives et les arrêts de travail sont nombreux, quasiment chaque semaine dans l'ensemble des ateliers et chantiers.

Les restructurations du plan Chirac-Millon

Pour les arsenaux de Marine et plus largement au sein du ministère de la Défense, c'est le plan « Chirac-Millon » qui secoue tous les établissements avec des réductions d'effectifs, des restructurations lourdes. Ce plan n'est pas non plus à décorer de la fin du service militaire et du besoin de remplacer les appelés du contingent. Les personnels « restructurés » seront, pour le ministère, de bons pions à placer dans ces postes vacants avec un plan dénommé « Proxima ». Et cela a son importance sur l'île Longue, où à la fin des années 90 et début 2000, nombreux seront incités à faire le « grand saut » de DCN aux services étatiques de l'armée avec un accompagnement financier. Certains le feront peut-être pour ne plus être exposés aux rayonnements ionisants.

Les personnels en lutte auront eu gain de cause sur le suivi santé, la classification des postes de travail, le suivi radioprotection et enfin les travaux insalubres, tant sur le plan du cumul d'années pour un départ anticipé que sur le plan des indemnités inhérentes.

Des conséquences à long terme sur la santé

Mais le rapport Geereart sur les radiations subies restera inaccessible, sous prétexte de classification « secret défense » et c'est là que le bât blesse.

En effet, quelques années après, les maladies apparaissent et des décès surviennent.

En 2005, Stéphane Créach, délégué syndical central CGT de DCN, Yvon

Velly, secrétaire général du syndicat CGT de l'arsenal de Brest et Francis Talec, élu CGT au CHSCT en 1996, font une conférence de presse pour dénoncer ces décès survenus après les irradiations. Les personnels de la pyrotechnie de l'île Longue réagissent à nouveau. Nombre de ceux présents en 1996-1997 ne sont plus là ; mais l'émotion est forte. Alain Guillou (futur DRH de la DGA, puis de DCNS), conseiller de la ministre Michèle Alliot-Marie, est obligé de recevoir la CGT.

De nouvelles mesures sont prises pour le suivi des personnels, notamment la création d'un groupe de travail au sein du CHSCT dont le rôle sera d'échanger avec les représentants des personnels et d'établir une transparence sur toutes les mesures prises et le suivi dosimétrique.



Dans le numéro de septembre 1970 de la revue « Le Flot », publication d'établissement de la direction de la DCAN, on pouvait lire cet extrait (ci-contre) du « reportage du mois » sur « l'île mystérieuse » :

Les risques d'irradiation ou de contamination sont pratiquement nuls puisqu'il n'y a pas de travaux sur les matériaux radioactifs.

26 ans plus tard, les secrets de l'île se révélèrent d'une redoutable dangerosité pour les personnels qui y travaillaient depuis des années.

Pyrotechnie

Sans rentrer dans le détail des opérations effectuées sur les missiles, on peut dire que ceux-ci ne sont jamais conservés à l'ILE LONGUE en état de marche. Dès qu'ils sont débarqués du sous-marin, ils sont démontés en plusieurs morceaux et les différentes parties stockées séparément. Les têtes nucléaires en particulier sont stockées dans des souterrains bétonnés, les risques d'irradiation ou de contamination sont pratiquement nuls puisqu'il n'y a pas de travaux sur les matériaux radio-actifs.

Les risques principaux de la Pyrotechnie de l'ILE LONGUE sont donc ceux d'une Pyrotechnie classique, liés à la présence de grandes quantités de poudre contenue dans les étages propulsifs des missiles ; ceux-ci sont stockés dans les silos conditionnés aménagés sur le plateau. Les règles de sécurité sont donc également classiques, elles portent en particulier sur les limitations de mouvement de personnel, l'interdiction des moteurs à essence, etc...

Le « secret défense » a bon dos

Lorsque l'on prend son mandat au sein du CHSCT de l'île Longue, on constate une grande attention à la prévention sur les rayonnements ionisants de la part des personnels de la pyrotechnie. On peut la comparer à l'attitude qu'ont eue les salariés lors de l'interdiction de l'amiante.

En 2013, alerte au radon

Entre 2008 et 2021, le seul cas connu de contamination collective sur le site de l'île Longue ne provenait pas des radiations sur armes ou sur chaufferie. C'est le radon, gaz radioactif, qui a créé le plus d'émoi lors de l'isolation d'un bâtiment en 2013. La dose ambiante moyenne dépassait trois fois la dose autorisée (1300 bq/m³, au lieu de 400). Ceci a pu être détecté grâce à la surveillance prévue dans le cadre des classifications des travailleurs et les mesures adéquates ont été prises immédiatement.

Mais les vieux démons sont remontés à la surface !

De son côté, Francis Talec, désormais en retraite, reste actif en collectant toutes les informations sur les malades et en accompagnant dans les démarches les personnes ou leurs familles. Francis a acquis une expérience supplémentaire en faisant connaissance, lorsqu'il fut président de l'ADDEVA Finistère, avec Henri Pézerat. Les conseils de ce dernier lui permettront de faire les mêmes démarches que celles engagées au sujet de l'amiante.

L'association des irradiés

En 2013, Francis créera l'association des irradiés de l'île Longue, qui est une antenne locale de l'association nationale Henri Pézerat. Ce collectif accompagne les victimes des irradiations avec l'aide d'avocats

comme Cécile Labrunie ou d'universitaires comme Jorge Munoz. Une enquête sociologique sera même financée sur le cas des personnels de la pyrotechnie de l'île Longue. Du côté des experts en médecine, la cohorte de gens concernés est considérée trop faible pour engendrer une étude épidémiologique.

Actuellement, Francis, Pierre, André et Pierre Jean animent toujours ce collectif, comptabilisent les malades et aident les familles. Ils militent pour l'élargissement du tableau des maladies professionnelles radio induites (figé depuis 1984) et surtout la reconnaissance par l'Etat de la situation de personnels civils irradiés.

La CGT toujours vigilante

Pour la CGT, les échanges continueront aussi pour une reconnaissance des travaux sur armes et une transparence sur les activités. Le groupe de travail (qui était pourtant un engagement ministériel) a été abandonné avec la suppression des CHSCT. Mais, les élus CSE restent très à l'écoute des personnels et interviennent régulièrement sur le terrain. La CGT insiste auprès du corps médical pour avoir des retours sur toutes les maladies, mais la privatisation de Naval Group (ex DCN) n'arrange rien. L'élargissement du tableau des maladies professionnelles reste aussi un vrai sujet. Globalement, la reconnaissance des victimes des irradiations et des travaux sur la bombe nucléaire reste un sujet d'actualité. Lors du dernier congrès de notre fédération FNTE-CGT, en février 2025, une motion a été adoptée en ce sens suite à l'intervention d'un camarade polynésien.

Côté Marine et ministère, on minimise toujours les questionnements sur ces activités sensibles. Le « secret défense » a bon dos. Cela reste toujours très menaçant de revendiquer mais les personnels peuvent toujours compter sur la CGT. En octobre 2019, une grève reconductible de 80 % des personnels civils, baptisée « octobre rouge », a fait vaciller le site.

Mais de cela, il ne faut surtout pas parler ...

Sujet à suivre donc !

Roland Guilcher

Sources :

- archives du syndicat CGT de l'arsenal.
- le colloque sur le nucléaire : protégeons les travailleurs et les travailleuses du secteur <https://www.youtube.com/watch?v=pnruePLXerA>

L'association Henri Pézerat

L'Association Henri Pézerat a pour but de créer et de faire vivre un réseau d'échanges d'expérience et d'aide aux luttes sociales concernant la santé des personnes en lien avec le travail et l'environnement. Henri Pézerat était convaincu que l'on ne peut séparer production de connaissances et action militante pour la santé, la vie, la justice, la dignité de tous ceux mis en péril par un développement économique dénué de tout respect de la vie humaine.

Combattant infatigable des problèmes de santé liés au travail et à l'environnement, Henri Pézerat est décédé le 16 février 2009. L'Association qui porte son nom a été créée quelques mois plus tard pour poursuivre son combat.

<https://www.asso-henri-pezerat.org/brest>
<https://www.asso-henri-pezerat.org/>

Autour du combat des irradiés

Les irradiés

de Bruno Lus

En pleine guerre froide, l'armée prend le contrôle du plateau d'Albion, vaste étendue de hautes plaines à cheval sur le Vaucluse, la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence. Béton et acier poussent parmi le thym et la lavande. La rumeur prétend que les chiens aboieraient la nuit, que des ovnis survoleraient la zone. Mais derrière les barbelés sont en réalité enfouies dix-huit bombes atomiques. Le fleuron de la dissuasion nucléaire française.

Pendant 25 ans, elles empêchent la destruction du monde en la rendant possible. Ce site mystérieux est démantelé à la fin des années 1990. Mais a-t-il révélé tous ses secrets ? Car peu à peu, des militaires anciennement chargés de son bon fonctionnement tombent gravement malades. Certains meurent.

Ceux qui restent se posent une question : ont-ils été irradiés sur le plateau d'Albion ?

Les Irradiés est le récit cruel et fascinant d'une histoire méconnue.

À l'aide d'archives et de témoignages, Bruno Lus nous entraîne avec lui sur les routes de France, dans une enquête personnelle, scientifique et politique, profondément ancrée dans la littérature du réel. Sous la menace de l'apocalypse nucléaire se déploie un combat contre l'invisible, dans lequel les vies des uns se fracassent contre le silence des autres.



Editeur : Grasset

208 pages, 20 €

En bande dessinée



Années 1960, le général de Gaulle choisit l'île Longue, presqu'île du Finistère, pour y installer une base de sous-marins nucléaires. De 1972 à 1996, les ouvriers travaillent à l'assemblage des sous-marins sans protection, maintenus dans l'ignorance des risques pour leur santé. Un jour de 1996, ils cessent le travail et engagent un véritable bras-de-fer avec les responsables militaires du site.

Editeur : Dargaud

136 pages, 23 €. Parution : juin 2026

Socialter, hors-série n°20

Manuel de résistances populaires

« On peut jouer au fascisme de mille façons » écrivait Umberto Eco, philosophe et écrivain italien qui avait connu enfant le régime mussolinien.

Si l'on s'autorise aujourd'hui à parler de « nouveaux fascismes », ce n'est pas par goût de l'exagération. Les droites extrêmes de 2026 ne se cachent plus. Elles partagent avec les fascismes du XX^e siècle une même ambition épuratrice : la régénération de la nation par l'exclusion ou la mise au pas d'ennemis intérieurs clairement identifiés. Et comme les fascistes en leur temps, elles reçoivent le soutien direct d'une part croissante des milieux d'affaires, qui décuplent leur force de frappe.

Face aux guerres culturelles de l'extrême droite, à la séduction de ses rengaines identitaires, à l'influence croissante dont elle jouit dans les milieux d'affaires, l'angoisse étirent toutes celles et ceux qui, comme nous, sont attachés aux idéaux écologistes, égalitaires ou simplement démocratiques.

En France, le Nouveau Front Populaire est en lambeaux, la gauche et l'écologie de rupture sont diabolisées et les millions pleuvent sur les médias réactionnaires. Demain, ce qui nous reste de libertés publiques pourrait se réduire drastiquement.

Pour amplifier la riposte contre la tentation réactionnaire, la rédaction de *Socialter* a conçu un « manuel de résistance populaire » pour sortir de la sidération et de l'impuissance. Un numéro de 148 pages pour documenter et analyser l'offensive des droites extrêmes, mais surtout explorer des stratégies et des pistes d'action efficaces. Avec l'objectif

de faire reculer partout les affects haineux et les pulsions autoritaires, dans les esprits, dans les urnes, dans les rues.

Avec : Salomé Saqué, Edwy Plenel, Ugo Palheta, Fatima Ouassak, Marlène Benquet, Lumir Lapray, Mark Bray...

Editeur : SOCIALTER

19/02/2026

EAN : 9782493288103

148 pages 19 €



Il y a 90 ans, c'était le Front populaire...

En juin 2016, le n° 8 de *Mémoire vivante* avait pour thème une rétrospective de cette période-clé de notre histoire, grâce aux archives des AD 29, de la CCI de Quimper, de la Maison du Peuple de Morlaix; souvenir d'une Europe des années 30 entre crise économique et sociale, régimes de type fasciste (Italie, Allemagne, une partie de l'Europe) et guerre d'Espagne.

En France, l'extrême droite et ses émeutes de 1934, menaçant République et démocratie, entraînent à gauche une dynamique d'unité d'action (communistes, radicaux, socialistes), de fusion syndicale (CGT et CGTU). C'est le « Front populaire ». Mené par Léon Blum (SFIO), il gagne les législatives le 3 mai 1936. Après des années de crise sociale, cette victoire amène les grèves de mai et juin avec occupations d'usines, succès syndicaux et signature des accords Matignon (8 juin) entre le patronat et la CGT (libertés syndicales, contrats collectifs), complétés peu après par des mesures gouvernementales (semaine de 40 heures, congés payés, délégués du personnel).

Ce numéro de *Mémoire Vivante* développait les particularités locales avant et après la victoire du Front populaire, soulignant l'échec électoral dans le Finistère (4 députés de gauche sur 11). La situation du département l'explique : l'importance de l'agriculture, la misère dans les campagnes permettent à l'extrême droite (Dorgères et ses Chemises Vertes, Hervé de Guébriant et l'Office de Landerneau) d'influencer les paysans, avec l'aide du clergé, contrés par le jeune agriculteur socialiste François Tanguy-Prigent, de Saint-Jean-du-Doigt, bientôt député. La CGT, affaiblie, est surtout implantée dans les rares grandes entreprises (secteur public). Malgré tout, il



Morlaix, 1936. Meeting de François Tanguy-Prigent, candidat socialiste, à deux pas de la Maison du Peuple.

y aura revendications, grèves et manifestations, avec l'appui de la CGT : entreprises du bâtiment, papeteries Bolloré de Scaer, coiffeurs de Brest, boulangers de Morlaix, plombiers-zingueurs de Concarneau, etc. Après le succès, retour au travail et nouvelles luttes, pour l'application des lois sociales. Bientôt, ce sera aussi l'accueil des milliers de réfugiés espagnols dans le Finistère, par vagues, selon le déroulé des combats...

Un livre pour approfondir le sujet

Pour approfondir le sujet, un livre : *Finistère du Front populaire – 1934-1938. Lutte pour l'hégémonie et logique de blocs* (Sénéchal Jean-Paul - Presses Universitaires de Rennes, 2018).

L'auteur est décédé en 2020. Il était militant anticapitaliste, militant et responsable syndical (santé-sociaux et interpro CGT puis SUD), et avait

fait sa carrière à l'hôpital Laënnec de Quimper. Selon sa fiche « Maitron » il est docteur en histoire (ce livre est issu de sa thèse). Il était aussi chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique et a beaucoup publié. Il faut dépasser son titre un peu rébarbatif, car c'est une mine d'informations, grâce à la riche documentation à laquelle l'auteur a eu accès. C'est aussi un guide pour comprendre que le Front populaire ne se limite pas à l'image des usines parisiennes trop souvent montrées. L'ouvrage analyse et développe ce que *Mémoire vivante* avait modestement évoqué : un mouvement comme le Front populaire se décline différemment selon le territoire et ses particularités géographiques, historiques, culturelles. Jean-Paul Sénéchal décrit l'articulation des oppositions entre un Léon paysan clérical et un Trégor finistérien plus laïc et ouvert aux changements sociaux.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Finistère

Adhésion 2026 à l'institut CGT d'histoire sociale du Finistère

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Finistère.

Courriel : ihscgt29000@gmail.com